***Siège social** : 7 Rue du Bon Puits, 49480 Verrières-en-Anjou*
***Adresse du projet** : ZA Anjou ACTIPARC, Les Petites Beillardières, 49430 DURTAL*

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ICPE

PIECE JOINTE N°7.2 : CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

CREATION D'UN CENTRE DE STOCKAGE DE BATTERIES AU LITHIUM

VERSION 2 – 26 MAI 2025

CONFIDENTIEL

Ce dossier a été réalisé avec le concours de l'Unité Conseil

APAVE EXPLOITATION FRANCE
5 rue de la Johardière - CS 20289
44803 SAINT HERBLAIN CEDEX

VALIDATION

REDACTEUR(S)	FONCTION(S) / QUALITE(S) / QUALIFICATION(S)	DATE DE REDACTION
Clara SAID OMAR	Ingénieur Environnement APAVE EXPLOITATION FRANCE Agence de Saint Herblain	18/10/2024
VERIFICATEUR(S)	**FONCTION(S) / QUALITE(S) / QUALIFICATION(S)**	**DATE DE VERIFICATION**
Emmanuelle MARQUETTE	Chef de projet Environnement APAVE EXPLOITATION FRANCE Agence de Saint Herblain	13/12/2024
APPROBATEUR(S)	**FONCTION(S) / QUALITE(S) / QUALIFICATION(S)**	**DATE D'APPROBATION**
François MALLET Krystal ZAOUANE Fabienne TREGAROT	SOCIETE VOLTR	13/12/2024

SUIVI DES MODIFICATIONS

VERSION	DATE DE REVISION	OBJET DE LA MODIFICATION
0	22/10/2024	Création du document
1	13/12/2024	Remarques approbateur
2	26/05/2025	Remarques instruction

SOMMAIRE

1 IDENTITE DU DEMANDEUR 4

1.1 PRESENTATION GENERALE 4
1.2 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS 5
1.3 CONTEXTE ACTUEL 5
1.4 BENEFICES DU PROJET 5

2 CAPACITES TECHNIQUES 6

2.1 ORGANISATION DU SITE 6
2.2 ORGANISATION DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DES RISQUES 6
2.3 ORGANISATION DU PERSONNEL 7

3 CAPACITES FINANCIERES 9

3.1 PLAN DE FINANCEMENT 9
3.2 REPARTITION DU FINANCEMENT 10
3.3 RESULTATS FINANCIERS 11

1 IDENTITE DU DEMANDEUR

1.1 PRESENTATION GENERALE

La société VOLTR créée en 2023 est spécialisée dans le reconditionnement de batteries lithium ionique de différentes chimies (NMC, NCA,LFP… Pas de batteries Lithium Métal). Elle réalise la collecte, le tri et le démantèlement manuel de ces batteries.

Les batteries sont constituées d'un assemblage de cellules montées en série et en dérivation. Actuellement il suffit qu'une cellule ou qu'un groupe de cellules (module) soit défectueux pour que les performances de l'ensemble de la batterie chutent. L'activité de la société consiste à récupérer ces modules de cellules, les tester et les affecter à de nouvelles batteries, pour un usage différent de leur première vie.

Depuis le 6 octobre 2023, au sein du Technocampus électronique et IoT à Verrières-en-Anjou, la société dispose d'une unique ligne de production « pilote » en phase de test. La principale activité de **« Recherche & Développement »** de la société consiste à rechercher des filières de collecte et des clients potentiels pour l'achat des batteries de seconde vie.

Afin de débuter l'activité de la société au plus vite tout en respectant un seuil de stockage inférieur à 1 t de batterie, un permis de construire et un dossier de déclaration ICPE ont été réalisés en septembre 2024. Ainsi, le site est actuellement soumis au régime de la déclaration avec contrôle périodique au titre de la rubrique 2718-2 de la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (cf. récépissé de déclaration N°A-4-RKW74326N en date du 30/09/2024 en annexe n°1).

Le site, objet de ce dossier n'est actuellement pas exploité, néanmoins, les travaux débuteront lorsque le permis de construire, déposé parallèlement au dossier de déclaration ICPE sera instruit.

Ainsi dans le cadre de l'augmentation de leur gisement de collecte, la société souhaite augmenter sa capacité de stockage de batterie sur son site de Durtal (49). Elle souhaite passer de 1 tonne à 49,9 tonnes de batteries stockées à moins de 1h du site de production (actuellement le technocampus, 49). La société sera donc soumise au régime de l'autorisation au titre de la rubrique 2718-1. La gestion du tonnage présent sur site sera effectué à partir des poids des lots renseigné par les expéditeurs et vérifiés à réception de la marchandise sur site avec la pesée des palettes. L'ensemble des données sera disponible dans la base de données interne qui permettra de connaître à chaque moment le tonnage présent sur site.

A ce titre, la société VOLTR souhaite déposer une demande d'autorisation environnementale.

Remarque : Dans l'attente de l'instruction du présent dossier d'autorisation ICPE, la société VOLTR projette d'exploiter le site tout en respectant un seuil de stockage inférieur à 1 t grâce à l'existence d'une déclaration en septembre 2024 pour la rubrique 2718..

1.2 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Les informations administratives relatives au porteur du projet sont les suivantes :

- **Déclarant**

Dénomination : VOLTR SAS
Adresse du siège : 7, rue du bon puits,
49480 VERRIERES EN ANJOU
Téléphone :
N° SIRET : 94774563400032
Activités : Stockage de batteries au lithium usagées
Date de Création : 27/12/2022
Forme juridique : SAS
Capital social : 114 762,50€
Président : RE SAS

- **Installation concernée**

Adresse de l'installation : Les Petites Beillardières – 49430 DURTAL
SIRET de l'installation : 94774563400032
Code APE : 3314Z
Superficie du terrain : 7 901 m²

1.3 CONTEXTE ACTUEL

Ce projet est en cohérence avec le contexte actuel, à savoir :

- Prix des matières premières et des énergies au plus haut
- Demande croissante de batteries au niveau des particuliers et des industriels
- Réduction du transport de matières premières
- Réutilisation de déchets actuellement destinés à la destruction

1.4 BENEFICES DU PROJET

La création de ce site de stockage des batteries apportera les bénéfices suivants :

- Améliorer l'impact environnemental du stockage de l'énergie, en donnant une seconde vie aux batteries
- Réduire le temps de transport entre la zone de collecte et le site de traitement (inférieur à 1h de transport)
- Ré-industrialisation d'une friche industrielle

2 CAPACITES TECHNIQUES

2.1 ORGANISATION DU SITE

Le site sera ouvert 5 jours sur 7, du lundi au vendredi, de 08h00 à 17h30.

Le nombre de jours travaillé sera de 240 jours par an.

Il n'a pas de saisonnalité, ni de périodes d'arrêt d'activité durant l'année

Les apports des batteries se feront du lundi au vendredi de 8h à 18h, durant les jours ouvrés uniquement, sauf organisation exceptionnelle.

Avant le déchargement, le Transporteur remet à l'exploitant, un bordereau de remise comportant :

- Tout document ou information dont la règlementation exige la communication à l'exploitant et en tout état de cause, les informations et documents qui suivent :
- Le numéro de lot ;
- La quantité reçue (en tonne et en énergie PCI) ;
- Le nom et adresse du transporteur, l'immatriculation de la remorque ainsi que leur numéro de récépissé mentionné à l'article R. 541-53 du code de l'environnement ;
- Une attestation de conformité au Cahier des Charges ;
- Le nom et adresse de l'installation d'où provient le lot expédié.

Il est procédé à un pesage des batteries dans le respect de la réglementation.

2.2 ORGANISATION DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DES RISQUES

Concernant la gestion de l'environnement et la maitrise des risques, la société réalisera les prestations suivantes :

- Des contrats avec des prestataires extérieurs pour la vérification et la maintenance des installations
- Des programmes de formation interne : formation à la sécurité, formation prévention et lutte contre l'incendie à l'ensemble du personnel
- Des installations entretenues et adaptées
- Réalisation d'un Plan de Défense Incendie

VOLTR met en place une surveillance des installations permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens (Plan de Défense Incendie). Il définit dans une consigne la nature et la fréquence des contrôles à effectuer et il désigne la personne compétente en matière de sécurité). Cette personne s'assure aussi des relations avec les sociétés avoisinantes, elle leurs transmet un courrier d'information en cas d'alerte.

VOLTR met en place une organisation et des moyens garantissant le respect des dispositions du futur arrêté et permettant une intervention rapide de personnels compétents en cas d'incident ou d'accident avant le démarrage des installations.

Le personnel de surveillance devra :

- Connaître les installations et les risques encourus. A cet effet, il reçoit une formation spécifique,
- Être équipé des moyens de communication permettant de diffuser une alerte dans les meilleurs délais

2.3 ORGANISATION DU PERSONNEL

Le nombre de salariés envisagé sur le site à moyen terme sera de 1 salarié opérant en tant qu'agent de manutention.

Le personnel qui travaillera sur le site possèdera le CACES afin de pouvoir manipuler les engins de manutention sur site.

La société dispose d'une fonction support QSE, elle est structurée de manière à assumer les respects relatifs à la sécurité et l'environnement.

L'organigramme de la société est le suivant :

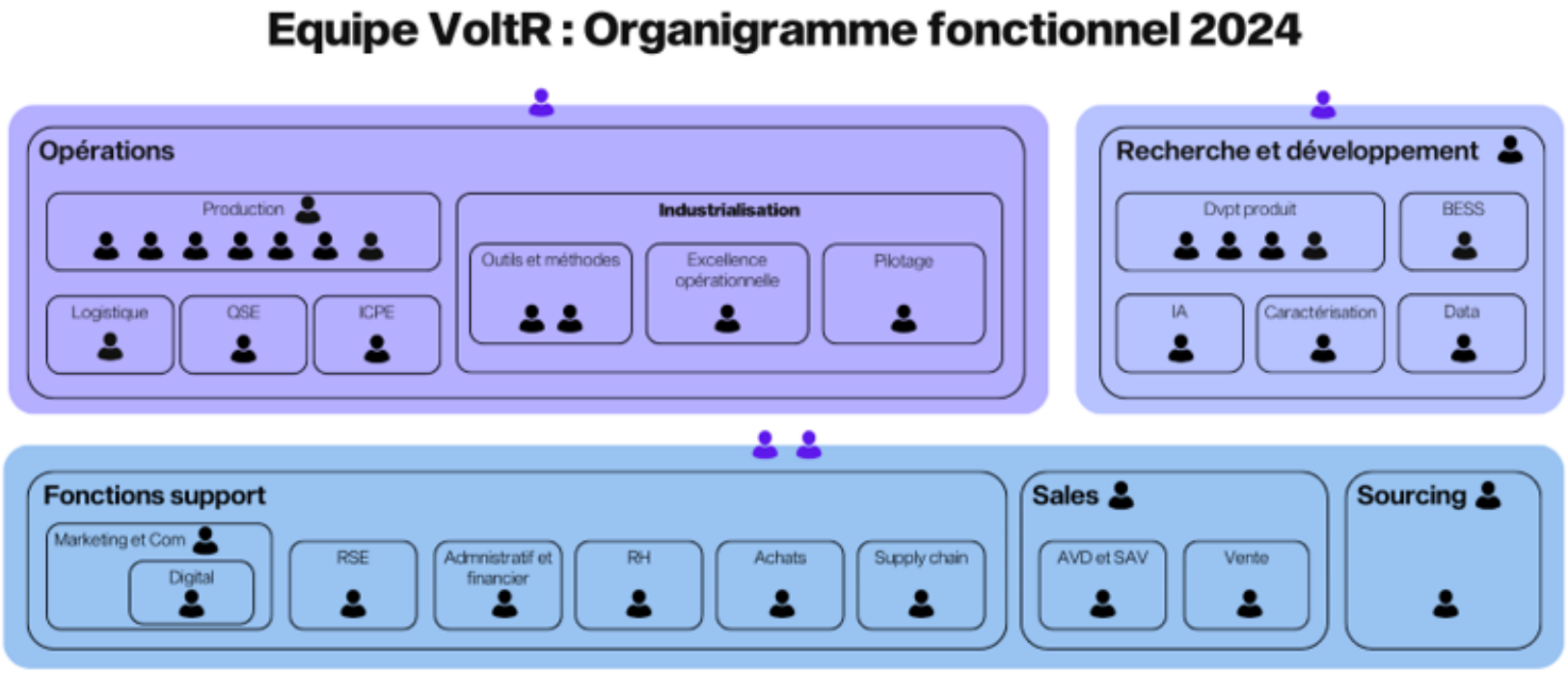

Figure 1 : Organigramme fonctionnel de la société VOLTR

3 CAPACITES FINANCIERES

3.1 PLAN DE FINANCEMENT

CONFIDENTIEL

3.2 REPARTITION DU FINANCEMENT

CONFIDENTIEL

3.3 RESULTATS FINANCIERS

CONFIDENTIEL

ANNEXE 1 : Extrait KBIS

CONFIDENTIEL

ANNEXE 2 : Attestation d'assurance

CONFIDENTIEL

ANNEXE 3
COMPTE ANNUEL DES RESULTATS (2023)

CONFIDENTIEL